

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 71 (1974)
Heft: 5

Rubrik: Conseils de l'inspecteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des opérations de chargement et de déchargement. Si les chemins empruntés sont cahoteux, il est recommandé de fixer les cadres au moyen d'un liteau auquel sont fixés de petits plots s'intercalant entre les cadres, empêchant tout déplacement intempestif de ceux-ci. Lors du chargement sur le camion, placer les ruches de façon que le plan des cadres soit parallèle à l'axe du véhicule. Les secousses éventuelles auront moins d'effet que s'ils se trouvaient perpendiculairement.

À destination, les ruches sont mises en place. Les clous fixant éventuellement les coulisseaux sont enlevés, les vis desserrées, puis on donne à chaque colonie une bouffée de fumée et les entrées sont libérées. Les mêmes opérations s'opèrent pour le retour au rucher.

Il est très important, lors des déplacements, d'emporter avec soi un enfumoir prêt à être allumé, quelques voiles, brosse et lève-cadres, afin d'être toujours prêt à intervenir en cas d'accident éventuel. Si vous observez ces précautions, la pastorale devient agréable et vous mettez toutes les chances de votre côté.

A toutes et à tous bonne récolte.

Adé.

CONSEILS DE L'INSPECTEUR

LA PROPRETÉ DANS LES RUCHES

Tout comme les humains, les abeilles aiment la propreté. Il nous serait actuellement difficile de nous contenter des conditions d'hygiène qui étaient celles de nos aïeux. Nous aimons habiter des pièces propres et salubres. Nous ne pouvons supporter de vivre dans la crasse et la saleté. Il en est de même pour nos amies les abeilles, du moins pour ceux qui sont véritablement leurs amis.

Dans chaque colonie il se produit des déchets variés (déchets d'opercules et de cire, de pollen moisi et propolis, etc.). Ils s'accumulent sur le plateau de la ruche, dans les angles et parfois sur les parois. Ces détritrus peuvent constituer des foyers d'infection.

Il est donc important de les éliminer, de préférence à la fin de l'hivernage, les abeilles étant moins nombreuses à cette époque. Le moyen le plus efficace est le transvasement de la colonie de la ruche sale dans une ruche propre, dans laquelle les cadres seront installés dans le même ordre qu'ils occupaient dans la ruche d'origine. Si l'on ne dispose pas d'une ruche vide, il faut soulever la ruche à nettoyer au moyen de deux cales placées sous les parois latérales (voir catalogue Rithner). Le corps de ruche ainsi surélevé on peut facilement retirer le plateau et le nettoyer. Il sera soigneusement raclé au moyen d'une spatule ou du lève-cadres-

racloir, puis passé à la flamme de la lampe à souder. Il sera ensuite remis en place et les cales ôtées. Vous verrez alors comme les abeilles vous seront reconnaissantes de vos soins de propreté et vous le prouveront en augmentant dans une notable mesure la production du couvain. Si vous avez procédé, ce qui est encore préférable, à un transvasement, la ruche vide sera raclée, éventuellement soumise à un lavage à l'eau chaude de soude à 6 % puis, après séchage du bois, passée à la flamme de la lampe à souder. On en profitera pour lui redonner une couche de peinture et éventuellement effectuer quelques petites réparations.

Cependant attention ! Ce travail de nettoyage ne doit être fait que par des journées ensoleillées et chaudes. Dans des ruchers un peu importants il faut faire attention aux risques de pillage ou de trop grande effervescence. Pour les éviter, il est préférable de procéder par groupes de cinq colonies, éventuellement en plusieurs fois.

Nous souhaiterions également qu'à chaque visite l'apiculteur donne un coup de racloir sur les cadres pour enlever la propolis. Le maniement des rayons en deviendra plus aisé, la colonie découverte offrira une vision agréable au visiteur et sera une précieuse indication sur les qualités de l'apiculteur.

Ces travaux qui ne demandent qu'un peu de temps et ne sont pas compliqués fourniront aux abeilles une demeure saine et propre, ils stimuleront leur activité. Vous travaillerez ainsi à éliminer, dans la mesure du possible, les risques d'infection.

Adé

A vendre 25 ruches Bürki-Jeker prêtes pour la récolte avec tout le matériel apicole.
S'adresser à Mme Vve Louise Berner, 1699 Chapelle-sur-Oron, tél. (021) 93 50 45.

A vendre un extracteur à 6 cadres en parfait état.
S'adresser au téléphone No (021) 81 16 85.

Durant toute l'année, vous pouvez nous envoyer votre vieille cire (vieux rayons, opercules, cires fondues) soit pour :

1. **TRANSFORMATION EN CIRE GAUFRÉE**, de sorte que vous n'aurez que le prix du travail à payer. (Ne pas oublier d'indiquer le système.)
2. **EN ÉCHANGE DE MARCHANDISES**, c'est-à-dire que nous vous achetons votre vieille cire et vous recevez en contre-valeur, selon votre désir, soit du matériel apicole, soit des cires gaufrées pour lesquelles vous n'aurez pas de frais de fonte.
3. **POUR LA VENTE AU PRIX DU JOUR**. Nous sommes acheteurs de toutes cires d'abeilles saines dont la valeur vous sera versée par mandat postal.

RITHNER FRÈRES - CHILI 29 - 1870 MONTHEY (VS) - Tél. (025) 4 21 54